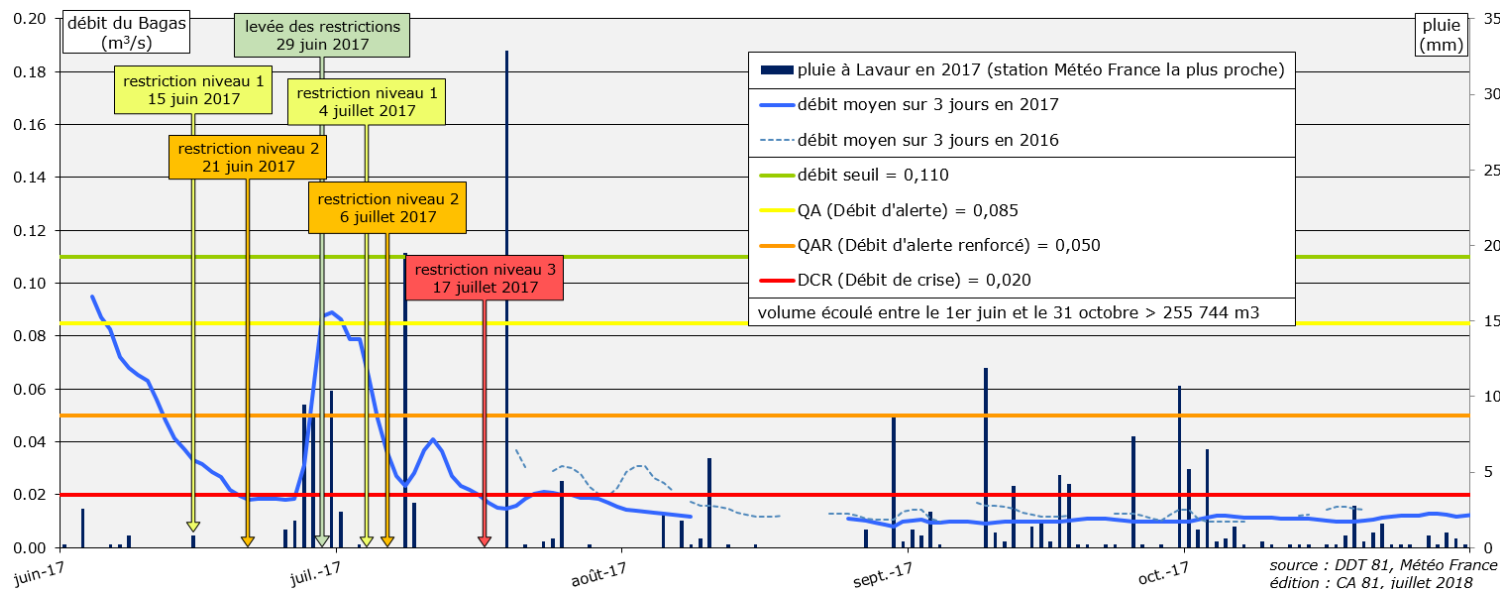


Débits moyens durant l'été 2017 : le Bagas à Cuq-Lès-Vielmur



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal suivant entre les préleveurs irrigants sur ce périmètre :

cours d'eau et nappes connectées	0,39 hm ³
nappes déconnectées	pas d'usage
plans d'eau	0,81 hm ³

pour la période d'été allant du 1^{er} juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consultés dans leur ensemble.

¹ Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Un point sur les prélèvements en période d'été

	bilan 2017
En cours d'eau et nappes connectées	16 préleveurs irrigants potentiels 212 ha potentiellement irrigués 634 m ³ /h (débit cumulé des pompes) 238 547 m ³ autorisés 58 818 m ³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn
En nappes déconnectées	pas de prélèvement recensé

Plans d'eau : 28 plans d'eau à usage agricole sont recensés pour un volume autorisé total de 0,63 hm³.

Volume de réserve : un volume de réserve de 39 000 m³ a été acté sur ce périmètre, permettant d'intégrer en cours de campagne d'éventuels nouveaux irrigants et demandes tardives en cours d'eau et nappes connectées.

Les faits marquants



Organisation des prélèvements par tours d'eau

Chaque année, sur le périmètre élémentaire du Bagas, les prélèvements d'eau pour l'irrigation effectués en cours d'eau et nappes connectées sont gérés de manière à ce qu'ils ne se produisent pas tous en même temps.

Ainsi, un calendrier de tours d'eau est établi en concertation avec l'ensemble des irrigants et les Chambres d'agriculture, permettant de concilier les usages tout en préservant les milieux aquatiques, en échelonnant et lissant les débits prélevés tout au long de la semaine.

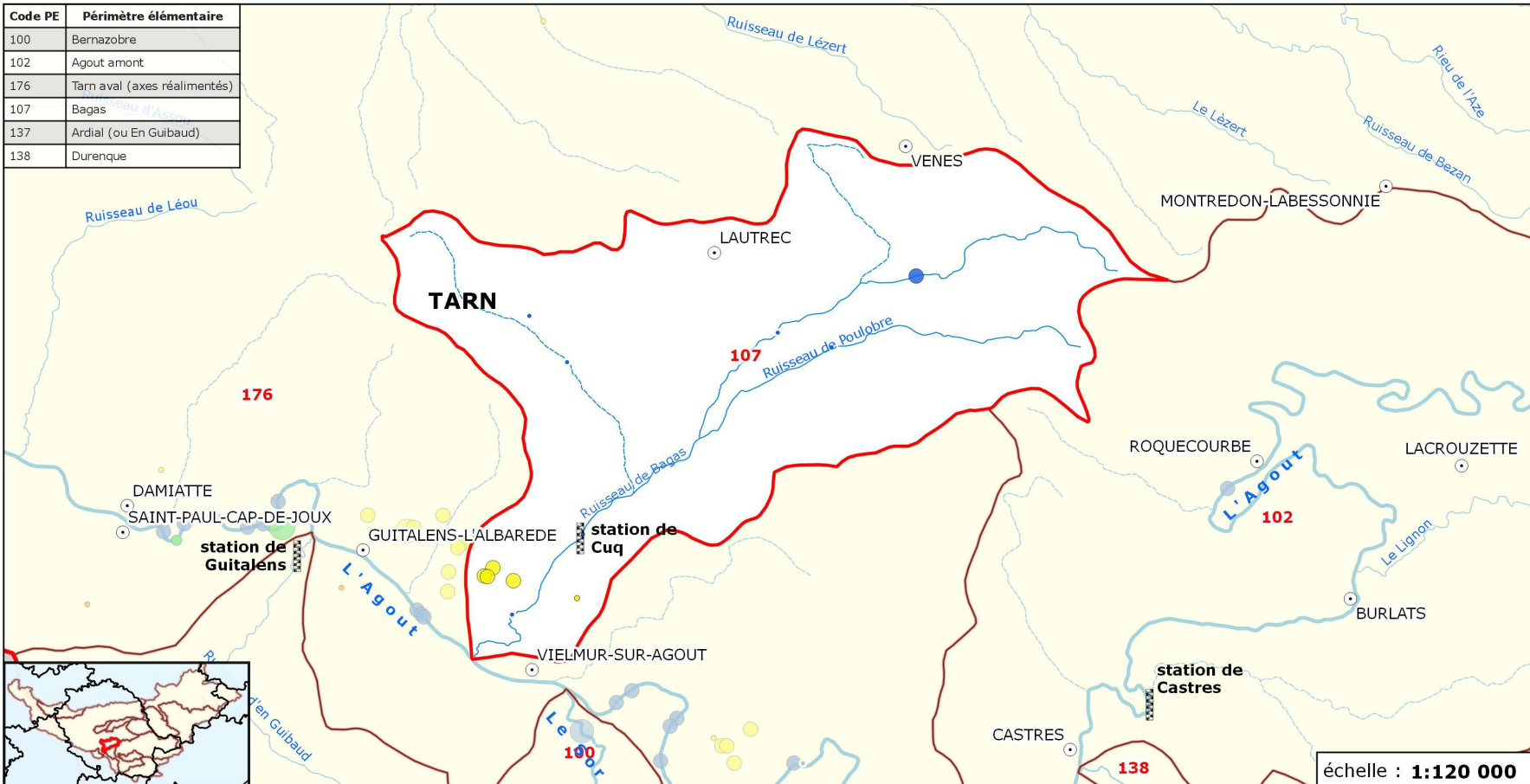
Ce calendrier de tours d'eau est présenté au préfet pour approbation.

L'été du Bagas est toujours très marqué l'été, avec des restrictions qui interviennent assez tôt dans la saison. En 2017, les premières restrictions, intervenues le 15 juin, ont été levées 15 jours plus tard grâce à l'effet bénéfique des précipitations.

De nouvelles restrictions sont fatalement intervenues le 4 juillet, jusqu'à l'interdiction totale (hors cultures en dérogation) le 17 juillet.

À noter que la station de mesure automatique du débit s'est avérée à plusieurs reprises défaillante, rendant difficile l'estimation du volume écoulé durant la période.

Code PE	Périmètre élémentaire
100	Bernazobre
102	Agout amont
176	Tarn aval (axes réalimentés)
107	Bagas
137	Ardial (ou En Guibaud)
138	Durenque



Organisme unique du sous-bassin Tarn :
localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2017

PE 107 - Bagas

édition : CA81, juin 2018
source : OU Tarn, DREAL Occitanie

Légende

- limites départementales
- PE considéré
- autres PE de l'OU Tarn
- territoire hors OU Tarn
- cours d'eau principaux
- communes principales
- stations débitmétriques

Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2017 :

(volumes exprimés en m³)

en cours d'eau

- 1 - 10000
- 10000 - 50000
- 50000 - 125000

en nappes connectées

- 1 - 10000
- 10000 - 50000
- 50000 - 127960

en nappes déconnectées

- 1 - 10000

prélèvements collectif (ASA, SI, CUMA, etc.)

- 1 - 20000
- 200000 - 600000

Organisme Unique du sous-bassin Tarn

96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex
Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09

<https://tarn.chambre-agriculture.fr> – outarn@tarn.chambagri.fr



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE